

ÉDITO



Sandrine Gourlet
Présidente du Directoire

La transition maritime et portuaire en ligne de mire

Incontournable rendez-vous de notre écosystème, les Assises de l'économie de la mer se sont tenues les 19 et 20 novembre à Bordeaux. Elles ont regroupé plus de 1 000 acteurs du monde maritime et portuaire, mobilisés face aux nombreux défis de la transition qui s'impose à nous. Une transition aux multiples aspects traités pendant ces deux journées, comme le zéro carbone du secteur maritime à l'horizon 2050, l'érosion du littoral, les apports possibles de l'intelligence artificielle ou les énergies marines renouvelables.

C'est sur cette dernière thématique que j'ai eu l'honneur et le plaisir d'intervenir dans le cadre d'une table ronde intitulée « Quelles solutions pour l'éolien flottant et l'hydrolien ». Je me suis exprimée au nom d'Aquitania Ports Link et des quatre ports de Nouvelle-Aquitaine que réunit cette association (La Rochelle, Rochefort/Tonnay-Charente, Bordeaux et Bayonne), association dont sont également membres la Région et la Chambre de Commerce et d'Industrie Nouvelle-Aquitaine. Les quatre ports vont déposer une candidature commune pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'État pour le développement d'infrastructures portuaires permettant de répondre aux besoins de l'industrie de l'éolien flottant. Le Port de La Rochelle est le chef de file de ce projet commun.

Le lieu de la prochaine édition des Assises de l'économie de la mer a été annoncé et cette 20^e édition se déroulera à La Rochelle !

A retenir

2024-2029

La mandature du nouveau Conseil de Développement, présidé par Henri Chotard.

36 M€

Le montant du projet d'aménagement du terminal Chef de Baie 4.

225 m

Le linéaire de pontons bientôt déployés sur la partie nord de la Base Sous-Marine.



GOVERNANCE

Installation du nouveau Conseil de Développement

Après l'installation du nouveau Conseil de Surveillance le 24 avril dernier pour la mandature 2024-2029, c'est maintenant le nouveau Conseil de Développement qui a été installé le 11 octobre par Brice Blondel, préfet de la Charente-Maritime.



Valérie Fernandes, vice-présidente du Conseil de Développement, Henri Chotard, président

Le Conseil de Développement est un des organes de gouvernance du Port. Il associe les milieux professionnels, sociaux et associatifs, ainsi que les collectivités territoriales et leurs groupements. Il est consulté sur le projet stratégique, la politique tarifaire du Port et les projets d'investissement majeurs. Il émet par ailleurs un avis motivé sur toutes les questions dont il est saisi par la présidente du Conseil de Surveillance ou par la présidente du Directoire.

Le Conseil de Développement se compose de trente membres issus de quatre collèges : neuf représentants de la place portuaire, trois représentants des salariés des entreprises exerçant une activité sur le Port, neuf représentants des collectivités territoriales, neuf personnalités qualifiées intéressées au développement du Port.

Au cours de cette séance, Brice Blondel, préfet de la Charente-Maritime, a procédé à l'installation de ce nouveau Conseil de Développement. Après un appel à candidatures pour la présidence et la vice-présidence, le vote s'est déroulé à bulletins secrets. Henri Chotard, représentant des agents maritimes et consignataires de France, a été élu

à la présidence et Valérie Fernandes, doyenne d'Excelia Group, à la vice-présidence.

Les quatre commissions permanentes en fonction lors de la précédente mandature ont été reconduites :

- Investissements, Logistique et Équipements ;
- Économie ;
- Qualité, Sécurité et Relations Clients ;
- Transition écologique.

Elles sont respectivement présidées par Vincent Poudevigne, représentant de la filière produits céréaliers (stock) ; François-Georges Kuhn, représentant des manutentionnaires ; Benjamin Vezin, représentant des services aux navires ; et Valérie Fernandes. L'ensemble des membres du Conseil sont invités à participer à ces quatre commissions.

Le président et la vice-présidente du Conseil de Développement seront conviés une fois par an au Conseil de Surveillance pour présenter la synthèse des travaux des commissions et les grands axes de réflexion pour la mandature.

La liste détaillée des membres du Conseil de Développement est disponible sur www.larochelle.port.fr

VOIRIE

La sécurisation se poursuit

Les réalisations engagées par le Port visant à sécuriser la voirie publique ont récemment porté sur deux carrefours : le TCH 102, à l'angle de la chaussée de Ceinture Nord et de la rue Charles-Joseph Reton et celui situé à l'intersection des rues du Dahomey et de l'Anse Saint-Marc. C'est maintenant au tour du tronçon rue du Dahomey se trouvant en sortie du site sablier Cétramaris de faire l'objet d'aménagements spécifiques.



Une nouvelle étape de sécurisation, rue du Dahomey

« Fruit d'une étude que nous avons réalisée, l'opération projetée va permettre d'améliorer la circulation sur cette portion de voirie en termes de visibilité et de régulation des flux », note Owen Chabal, contrôleur de Travaux au Port. L'entrée des poids lourds par le nord sur le site Cétramaris est ainsi confirmée et la sortie désormais déplacée plus au sud, sur la voie d'accès secondaire au Quai Lombard et à SISP, et donc décalée par rapport à la rue du

Dahomey. Engagés mi-octobre, ces travaux vont durer huit semaines et représenteront un investissement de 185 000 euros. « C'est un chantier éco-conçu, note le contrôleur de Travaux, avec notamment l'attribution de critères liés au bilan carbone pour la sélection des entreprises consultées, par la gestion des eaux pluviales avec la création d'un bassin d'infiltration et par le réemploi de matériaux issus de notre Centre de Valorisation ».

PÔLE DE RÉPARATION ET DE CONSTRUCTION NAVALES

Des pontons de maintenance à la Base Sous-Marine

Début 2025, un linéaire de 225 mètres de pontons sera déployé devant les alvéoles de la partie nord de la Base Sous-Marine et le long de l'épi central.

Avec l'aménagement de nouveaux pontons, le Pôle de Réparation et de Construction Navales répond aux besoins de ses clients. Des besoins liés d'une part à l'évolution du nombre de navires à passagers en arrêt technique et, d'autre part, au développement du nombre de navires de plaisance en transit sur le Port avant leur export par voie maritime.

Si l'option d'acquérir des pontons d'occasion a un temps été envisagée, elle a très vite été abandonnée au profit de pontons neufs, la première hypothèse s'avérant d'un coût identique à celui de la solution retenue, à savoir 315 000 euros.

Le long de l'épi central, ce sont ainsi 142 mètres de pontons qui vont être installés et 83 mètres devant les alvéoles de la Base Sous-Marine. Ces pontons seront identiques à ceux mis en place lors de l'extension du Quai Camaret en 2020,

alors porté de 50 à 90 mètres, pour répondre là aussi aux besoins du Pôle de Réparation et de Construction Navales.

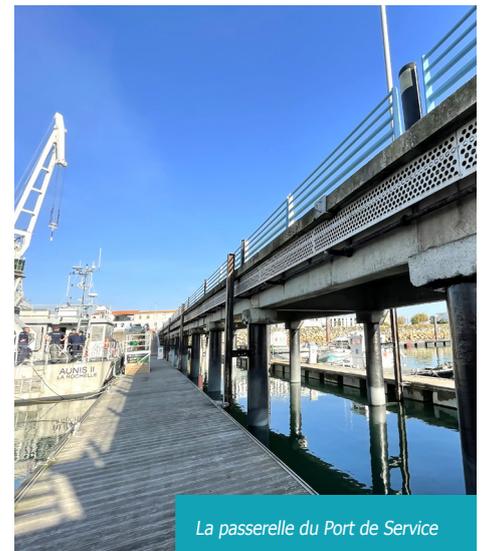


Le modèle de pontons du Quai Camaret bientôt adapté à la Base Sous-Marine

PASSERELLE DU PORT DE SERVICE

Une intervention sur les pieux métalliques

Un renouvellement de la protection anticorrosion a été réalisé sur les vingt pieux qui supportent la passerelle du Port de Service. Engagée dans le cadre du programme de surveillance des ouvrages portuaires et chiffrée à 50 000 euros, l'opération s'est achevée début novembre.



La passerelle du Port de Service

« Le chantier a démarré mi-septembre par le retrait des concrétions se trouvant sur les pieux, des huîtres en l'occurrence, précise Mathieu Darsonville, adjoint à la cheffe de service Ingénierie au Port. Elle s'est poursuivie par le sablage et la mise en peinture des têtes de pieux, deux par deux. Les techniciens sur site ont opéré au moyen d'un ponton flottant recouvert d'une bâche afin de collecter les résidus du sablage. » Les modalités d'intervention ont bien évidemment tenu compte des spécificités maritimes de l'infrastructure : « Le sablage s'est effectué à la marée descendante et la première couche de peinture à la marée montante. Est venu ensuite le rinçage du dépôt de sel résultant de la marée suivante avant l'application de la seconde couche de peinture, un revêtement époxy spécifique qui sèche sous l'eau. Seuls les 4 mètres des têtes de pieux découverts à marée basse ont fait l'objet de cette intervention, la partie immergée étant préservée par une protection cathodique* » L'opération était certes particulière mais elle fait partie du quotidien de l'entreprise titulaire du marché, Monnaie France, habituée à des chantiers de traitement de surface en accès difficiles, des sites industriels par exemple, ou patrimoniaux comme la tour Eiffel.

*La protection cathodique vise à protéger une structure métallique grâce à une anode et à un procédé d'injection de courant continu.

CHEF DE BAIE 4

La Banque des Territoires s'engage aux côtés du Port



Gisèle Rossat-Mignod et Sandrine Gourlet, lors de la signature du prêt le 22 octobre

Directrice du réseau de la Banque des Territoires, Gisèle Rossat-Mignod s'est rendue à Port Atlantique La Rochelle le 22 octobre pour signer avec Sandrine Gourlet, présidente du Directoire, un prêt de transformation écologique de 15 millions d'euros pour la construction du terminal de Chef de Baie 4.

« L'octroi de ce prêt par la Banque des Territoires constitue un véritable levier de notre action, contribuant au financement d'investissements majeurs au service d'une activité portuaire raisonnée », se réjouit Sandrine Gourlet. L'aménagement du terminal de Chef de Baie 4, programmé pour démarrer début 2025, représente un investissement global de 36 millions d'euros. Destiné à accueillir des navires de plus grande capacité, ce projet comprend l'amélioration des accès maritimes, la création d'un quai de 160 mètres et du terre-plein logistique adossé, à terme. Le quai sera électrifié, comme c'est

maintenant le cas au Bassin à Flot, au Quai Alcyone et au Quai Lombard, permettant la recharge électrique des navires en escale, contribuant ainsi à la décarbonation des activités portuaires.

La venue de Gisèle Rossat-Mignod au Port est intervenue à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle implantation de la Banque des Territoires à La Rochelle au sein du tiers-lieu les Cabanes Urbaines, aux Minimes. L'inauguration s'est déroulée en présence de 150 personnes, élus, partenaires économiques ainsi que des représentants de l'État.

VISITE MINISTÉRIELLE

Le Port à l'honneur

Nouvellement nommé ministre délégué à la Mer et à la Pêche, c'est au Port de La Rochelle que Fabrice Loher a effectué sa première visite, le 3 octobre.



Accueil du ministre sur le parvis de la Maison du Port, le 3 octobre

Cette visite s'est déroulée en amont de l'inauguration officielle de la 52^e édition du Grand Pavois. Elle a été pour Sandrine Gourlet, présidente du Directoire, l'occasion de présenter au ministre les enjeux et les projets du Port, ses qualités nautiques ainsi que les équipements de

la capitainerie en compagnie du commandant de Port, Stéphane Grunenwald, et en présence d'élus locaux : Olivier Falorni, député ; Mickaël Vallet, sénateur ; Rémi Justinien, conseiller régional et Jean-François Fontaine, maire et président de la communauté d'agglomération.

PILOTAGE MARITIME

Cap sur la décarbonation

Avec l'expérimentation du carburant alternatif HVO 100 à bord de la pilotine Armeria 19, le pilotage maritime franchit une nouvelle étape dans la montée en puissance de son plan de sobriété visant à décarboner son activité.

« Réduire notre empreinte carbone, c'est tout l'objet des actions que nous avons engagées, indique Benjamin Vezin, président de la Station de pilotage maritime La Rochelle-Charente. Cela s'est déjà traduit par la vitesse de nos pilotines désormais réduite à 22 nœuds pour servir les navires et par l'électrification d'une partie de notre parc de véhicules automobiles, un sur les quatre que compte notre flotte étant 100 % électrique. » Et la nouveauté de cet automne pour le pilotage, c'est l'expérimentation du carburant HVO 100 fabriqué à partir d'huiles alimentaires usagées et de graisses animales. « Le soutage a eu lieu début octobre en partenariat avec la Compagnie Interîles, en raison de la quantité minimale de livraison, 3 000 litres. Nous avons souté 1 000 litres repartis sur les



Soutage HVO 100 à bord d'Armeria 19

deux moteurs d'Armeria 19, la Compagnie Interîles soutant le reste à bord de son navire à passagers Arlequin. » Consommé dans la semaine pour servir les navires à destination ou au départ des ports de commerce de La Rochelle et de Rochefort/Tonnay-Charente, ce nouveau carburant a montré sa parfaite adaptation aux besoins du maritime et donc du pilotage, selon Benjamin Vezin : « Ses rendements moteur sont identiques à ceux du diesel classique avec la différence notable d'émettre 80 % de CO₂ en moins. »

L'heure est maintenant à la concertation au sein de la Station de pilotage pour développer progressivement l'usage du HVO 100, conforté par sa mise à disposition prochaine en libre accès à la pompe au port de pêche et en tenant compte du surcoût qu'il représente encore. Un surcoût qui pourrait être compensé en partie par le plan de sobriété dont les résultats seront évalués chaque année pendant trois ans. Une action là encore en accord avec l'engagement de la Station de pilotage en matière de décarbonation, lui-même en cohérence avec les objectifs de l'Organisation Maritime Internationale, de La Rochelle Territoire Zéro Carbone et de la Charte Transition écologique de la place portuaire.



Henri Chotard, directeur de l'Agence Maritime Thomas

Henri Chotard, directeur de l'Agence Maritime Thomas

Président du Conseil de Développement depuis le 11 octobre, Henri Chotard revient sur le parcours qui l'a mené à cette nouvelle mission. Près de quatre décennies au cœur du Port rochelais à concilier valeurs humanistes, sens du collectif et missions de service.

Il y a des jobs saisonniers qui peuvent se transformer en carrière. C'est ce que vit Henri Chotard depuis 1985. Une belle et longue carrière au sein d'une des entreprises incontournables du Port, l'Agence Maritime Thomas. Alors âgé de 21 ans, il est recruté par le fondateur, Yves Thomas, pour le mois de juillet. Cet emploi saisonnier lui permet de découvrir le poste de commis courtier maritime, un métier qui n'existe plus aujourd'hui. « Les deux mois qui ont suivi, j'étais moniteur de voile sur l'île de Ré, le rêve en quelque sorte », se souvient Henri Chotard.

Au mois d'octobre, Yves Thomas met fin à cette période d'insouciance : il le rappelle et lui propose un poste permanent. « J'avais une voiture et je parlais anglais, deux atouts qui m'ont permis de décrocher cet emploi. » Pour ce natif de La Rochelle, viscéralement attaché à sa ville et son port – au point d'avoir les deux tours du vieux port en fond d'écran sur son smartphone – l'opportunité est trop belle. Il se forme au sein de l'entreprise, apprend sur le terrain, observe, expérimente. Surtout, il bénéficie de la confiance que lui accorde Yves Thomas. « J'ai toujours eu beaucoup de respect pour lui. Je suis arrivé jeune dans l'entreprise. Il a pris le temps de me connaître et de me former. C'était un ancien capitaine au long cours. Il savait se mettre à la place de l'équipage. Il m'a inculqué cet ADN de l'armateur, du marin. »

« J'aime l'imprévu »

Son métier d'agent maritime, Henri Chotard le décrit comme un rôle de facilitateur entre tous les acteurs du Port. « Nous sommes le trait d'union entre la mer et la terre. Nous devons faire en sorte que l'escale se déroule le mieux possible, pour tout le monde, les remorqueurs les douanes, les manutentionnaires... C'est une position transversale, nous devons nous mettre à la place de tout le monde, en faisant passer le facteur humain avant tout. »

Au fil des escales, Henri Chotard développe sa capacité d'adaptation. Chaque navire est différent. Les conditions météo, la nuit, le jour, l'expérience du capitaine, l'humeur de

l'équipage... tous les paramètres influent sur le travail. Des conditions parfois déroutantes, dont Henri Chotard a fait une force. « J'aime l'imprévu, reconnaît-il. La pression ne me déstabilise pas, au contraire, elle me stimule. »

En 2001, changement de cap pour l'Agence Maritime Thomas. Son fondateur choisit de céder son activité au Groupe Sica Atlantique. Dans le même temps, Henri Chotard prend la direction de l'entreprise, désormais filiale. « J'ai rencontré Jean-Pierre Esterez, alors directeur général du groupe Sica Atlantique et je me suis senti en phase avec lui. J'ai su que je pouvais poursuivre l'aventure au sein d'AMT sans renier mes valeurs et ma vision du métier. J'ai eu le même ressenti avec son successeur, Vincent Poudevigne. »

Henri Chotard et les trois autres collaborateurs de l'Agence Maritime Thomas partagent aujourd'hui le bâtiment – surnommé Les Abeilles en référence à l'époque où la société de remorqueurs était présente dans le port rochelais – avec deux autres filiales du Groupe Sica Atlantique, Atol et Allfast Shipping. « J'aime à dire que nous sommes les yeux et les oreilles du groupe au sein du Port, note Henri Chotard. Notre emplacement fait que nous sommes en prise directe avec les activités portuaires. C'est une chance. »

Lui qui arpente les quais, les bâtiments et les ponts des navires depuis près de quarante ans, ne se lasse pas de son environnement. Au point de s'engager encore davantage. Déjà président de l'assemblée commerciale du pilotage et de la commission de remorquage, Henri Chotard a pris la tête du Conseil de Développement le 11 octobre dernier. « Ce mandat de cinq ans renouvelables coïncide avec l'arrivée de Sandrine Gourlet à la présidence du Directoire. Je trouvais intéressant de prendre de nouvelles fonctions à ce moment-là et je suis ravi de travailler à ses côtés. Par ailleurs, cette nouvelle mission s'inscrit dans la continuité de ce que j'ai envie d'apporter au Port : l'importance de l'humain et du collectif. Apparemment, après presque quarante ans, je n'en ai toujours pas fait le tour », sourit-il.

ACCÈS PORTUAIRES PERMANENTS

Renouvellement 2025

Les demandes d'accès permanents au Port pour l'année 2025 sont à renouveler sous Milo avant le 31 décembre 2024 (www.milo.larochelle.port.fr).

Le renouvellement des demandes d'accès est uniquement informatique et ne donne pas lieu à une nouvelle délivrance de badge.

Plus d'infos :

- Hotline Milo :

Tél. 05 46 42 35 71
milo@larochelle.port.fr
 8h30-12h30 et 13h30-16h30
 du lundi au vendredi



L'Escale Atlantique

Port Atlantique La Rochelle

141 boulevard Émile Delmas
 CS 70394 - 17001 La Rochelle Cedex 1
 Tél. 33 (0)5 46 00 53 60
communication@larochelle.port.fr
www.larochelle.port.fr



Directrice de la publication :
 Sandrine Gourlet.

Responsable de la publication :
 Sarah Boursier.

Rédaction : Thierry Rambaud,
 Ludvine Robin, Julie Leboissetier.
 Crédit photos : Thierry Rambaud,
 Jean-Michel Rieupeyrou.

ISSN 1252 - 7963

Mise en page : 1, 2, 3 ! Simone

Impression : Imprimerie Rochelaise

